

Louez un vélo à assistance électrique pour vos déplacements !

En Bretagne, plus de 80% des trajets domicile-travail sont réalisés en voiture et le plus souvent individuellement (source : INSEE 2015). Même si les offres de covoiturage se multiplient, certains aimeraient continuer à diminuer leurs factures mais aussi respecter davantage l'environnement en passant à une circulation dite « douce ». Parfois plus facile à dire qu'à faire lorsqu'on habite en milieu rural...

En février 2017, la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique (C.C.B.R.) été désignée comme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (T.E.P.C.V.). A ce titre et grâce à un soutien financier de l'Etat, plusieurs actions ont été développées en matière d'économie d'énergie, de biodiversité et de mobilité douce. En juin 2018, la CCBR achète 20 vélos à assistance électrique pour promouvoir les modes de déplacement alternatifs sur son territoire. Hédé-Bazouges, commune partenaire de ce projet, a souhaité en **acquérir 7 pour ses concitoyen(ne)s et agents municipaux.**

D'un point de vue technique, la location peut s'effectuer sur 1 mois (30 €), 3 mois (75 €), 6 mois (135 €) ou sur une année (250 €) et s'accompagne d'un chèque de caution. Priorité est donnée aux résidents de la commune qui souhaitent effectuer le trajet domicile-travail à vélo plutôt qu'en véhicule motorisé.

Ces vélos à assistance électrique disposent de 5 vitesses et de 4 niveaux d'assistance et peuvent rouler à une vitesse pouvant atteindre 25 km/h. Pensés pour un entretien minimum et une qualité d'utilisation maximum, ils sont munis de plusieurs options : anti-vol, panier, sonnette, béquille, éclairage, freins hydrauliques, bref, le rêve à portée de main ! Et si son autonomie peut atteindre une centaine de kilomètres, il vous permettra aussi de réaliser de belles balades à venir alors n'hésitez plus et laissez-vous tenter !

Toutes les informations en mairie.